

votre Département

98 # décembre 2019

MAG

CONSTRUIRE
ÉDUQUER
INNOVER
LA VOLONTÉ
D'ALLER PLUS
HAUT

TARN-ET-GARONNE



4 # L'ACTU DU DÉPARTEMENT

10 # AGRICULTURE

12 # 100 % FIBRE OPTIQUE

14 # TROISIÈME ÂGE

15 # CLASSES DE DÉCOUVERTES

20 # TARN-ET-GARONNE EMPLOI

22 # UN DÉPARTEMENT EN ACTIONS

24 # INVESTIR ET CONSTRUIRE L'AVENIR

26 # RESSOURCE EN EAU

28 # ENVIRONNEMENT

29 # LES ANNÉES 20, DÉJÀ UN SIÈCLE...

30 # ESPACE DES AUGUSTINS

EN COUVERTURE...

...le nouveau gymnase du collège Azaña, disposant d'un mur d'escalade, a été mis à disposition des élèves et des professeurs d'EPS à la rentrée de septembre 2019.

voilà votre Département

98 # décembre 2019

MAG



Décembre 2019 - Numéro 98
Publication du Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
100 boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05 63 91 82 00
ISSN : 2553-8659 (en ligne)
ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction : direction de la communication en collaboration
avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page :
direction de la communication
Photos gymnase Azaña : Gérard Founeau
Photos : J.-M. Maume / F. Lalande / iStock (sauf mention)
Impression : Léonce Deprez

Ce magazine est disponible
en version sonore réalisée par
l'Association des donateurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace
20, avenue Jean Jaurès - BP 162
82000 Montauban
Tel. : 05 63 63 89 42



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement, de
sources recyclées
et contrôlées.
pefc-france.org

 [departement.tarnetgaronne](https://www.facebook.com/departement.tarnetgaronne)

 [@tarnetgaronne82](https://twitter.com/tarnetgaronne82)

 [@tarnetgaronne_dpt](https://www.instagram.com/tarnetgaronne_dpt)

2 # Tarn-et-Garonne



Le Tarn-et-Garonne, territoire d'innovation !

La plateforme numérique Tarn-et-Garonne emploi, conçue par les services du Pôle solidarités du Département et lancée officiellement en présence des représentants du monde économique, est désormais accessible en ligne.

Cet outil dynamique et simple d'utilisation a vocation à favoriser la mise en relation des bénéficiaires du RSA avec les employeurs. Notre département fait en effet face aujourd'hui à un dilemme, à bien des égards inacceptable : alors qu'il souffre d'un taux de chômage structurellement élevé et qu'il compte près de 6 000 allocataires du RSA, nombre d'entreprises peinent à recruter, au point que, parfois, leur développement s'en trouve entravé.

Dans ce contexte, Tarn-et-Garonne emploi poursuit deux objectifs : insérer dans et par l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées et aider les entreprises à trouver localement des compétences dont elles manquent cruellement.

Une seconde plateforme est entrée en fonctionnement récemment : la plateforme unique de réception des appels urgents dans les domaines de la santé, du social et des secours, dite « 3S », inaugurée par Christophe Castaner, Ministre de l'intérieur. Unique en France à ce jour, cet équipement auquel le Département est partie prenante aux côtés du SDIS, du centre hospitalier de Montauban, de l'association Reliance et de l'ARS Occitanie permettra, par une coopération inter-services renforcée, une prise en charge plus réactive et mieux adaptée de chacune des personnes conduites à composer le 15 (SAMU), le 18 (pompiers), le 112 (pompiers), le 115 (SAMU social), le 119 (enfance en danger) ou le 3966 (permanence de soins de la médecine générale).

D'autres numéros auraient vocation à être concernés à l'avenir, tels celui de la police (17) mais aussi le 3919, destiné aux femmes victimes de violences. L'intégration de ce dernier au dispositif constituerait à n'en pas douter un atout supplémentaire dans la lutte contre ce scandale intolérable que sont les violences faites aux femmes et un complément utile aux annonces récentes du Gouvernement.

À terme, la démarche « 3S » devrait aboutir à la création d'un numéro unique.

Les plateformes « 3S » et Tarn-et-Garonne emploi ont en commun d'apporter une solution locale et nouvelle à des problématiques très concrètes rencontrées sur le terrain. Elles sont l'illustration de la dynamique d'innovation dans laquelle s'inscrit le Conseil départemental au bénéfice de tous.

Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental



Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner est venu à Montauban inaugurer la plateforme « 3S ».

PLATEFORME « 3S » : UN EXEMPLE À SUIVRE



Invité par le président du Conseil départemental, Christian Astruc, le Ministre de l'intérieur Christophe Castaner s'est rendu à Montauban le 8 novembre.

La venue du Ministre de l'intérieur en Tarn-et-Garonne est en soi un évènement mais, s'il a pu avoir lieu c'est bien parce que la raison de sa visite était également événementielle ; il s'agissait d'inaugurer la plateforme unique de réception des appels d'urgence dans les domaines de la santé, du social et du secours, communément appelée « 3S », créée à l'initiative du Conseil départemental, de la Préfecture de Tarn-et-Garonne, de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), du centre hospitalier de Montauban et de l'association Reliance 82. 600 000 euros ont été investis dans cet équipement dont 450 000 par le SDIS qui l'accueille dans ses locaux et 150 000 par l'ARS. Plateforme unique à double titre, puisque c'est une seule et même plateforme sur laquelle arrive désormais tous les appels d'urgence, mais unique aussi parce que c'est une première en France de rassembler sur un même site les opérateurs des numéros d'urgence du SAMU (15/112), de la permanence des soins de la médecine générale (3966), du SAMU social (115), de l'enfance en danger (119) et du secours (18/112). Une plateforme qui a été conçue

et réalisée de façon à répondre mieux et plus vite aux appels de détresse de la population et à n'en perdre aucun. Les premières mesures d'évaluation indiquent que le pari est déjà en passe d'être gagné. Christophe Castaner n'a pas ménagé ses compliments envers ceux qui ont permis la réalisation de cette plateforme. Il a considéré que le département de Tarn-et-Garonne devait en l'occurrence servir d'exemple pour le reste du pays car il est un précurseur qui montre la voie à suivre. De son côté, le président du Conseil départemental Christian Astruc ne manquait pas de rendre hommage à l'ensemble des acteurs. Il ne cachait pas non plus sa satisfaction, sa fierté et sa confiance ; satisfaction de pouvoir **offrir aux Tarn-et-Garonnais un service de réception des appels urgents plus réactif et plus adapté aux besoins** de la population, la fierté de créer un outil innovant et la confiance dans le succès à venir de cette plateforme. Alors, même si la pluie était de la fête en cette matinée de novembre, tout le monde pouvait se réjouir de cette réussite qui place le Tarn-et-Garonne sous les feux de l'actualité et qui positionne notre département parmi les leaders en matière de réception des appels d'urgence.

UN ÉCHANGE SINCÈRE ET CONSTRUCTIF

Vendredi 4 octobre, le Président Christian Astruc s'est rendu à Paris pour y rencontrer Jacqueline Gourault qui, en tant que ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales, est l'interlocutrice privilégiée des élus locaux. Le Président du Conseil départemental a pu évoquer avec elle plusieurs problématiques locales.

Il tenait notamment à évoquer **les difficultés que rencontrent les collectivités en charge de la distribution** de l'eau potable pour le renouvellement des réseaux à la suite des modifications par l'agence de l'eau Adour-Garonne de ses politiques. Les collectivités concernées sont désormais aidées sous la forme de la prise en charge d'intérêts des emprunts contractés pour la réalisation des opérations. Dispositif que le président de notre département, aux côtés des syndicats des eaux, souhaiterait voir remplacé par une véritable subvention. Christian Astruc a également abordé un sujet qui lui tient à cœur, celui de **la création du « conseiller territorial »** qui permettrait, dans un souci de plus grande proximité entre les citoyens et leur collectivité, de remplacer les conseillers régionaux par des délégués des conseils départementaux. Une mesure qui, selon Christian Astruc, pourrait s'inscrire dans le projet de



loi « décentralisation, différenciation » annoncé pour le printemps 2020. Puis le Président et la Ministre ont évoqué plusieurs sujets financiers, en particulier les modalités de calcul de la nouvelle Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), mais aussi la réforme prochaine de la fiscalité locale. Sur tous ces sujets, le Président Astruc a eu avec Mme Gourault un dialogue sincère et constructif. L'écoute attentive de la Ministre et sa compréhension des problématiques permettront sans doute de faire avancer ces dossiers.

SOUS LE SIGNE DE LA PROXIMITÉ

C'est dans la jolie salle des fêtes de La Salvetat-Belmontet, à Saint-Caprais, que s'est déroulée samedi 19 octobre l'assemblée générale annuelle de l'association des maires de Tarn-et-Garonne, présidée par Francis Labruyère. Pour cette édition 2019, c'est Gérard Larcher, Président du Sénat, qui honorait de sa présence cette réunion.

À la tribune, les nombreux intervenants ont évoqué les problématiques actuelles que rencontrent les élus communaux, notamment en matière de sécurité. Le Président du Conseil départemental a quant à lui axé son discours sur les relations entre le Département et les communes : « Les relations du Département avec les communes et leurs groupements s'inscrivent dans le cadre d'une compétence dévolue aux départements par la loi NOTRe, la solidarité territoriale. Celle-ci s'exprime principalement par le soutien à l'investissement des communes et des groupements de communes qui contribue à l'équipement global du territoire (...) ». Mais il a également rappelé quelques actions particulières du Département : « Tarn-et-Garonne Emploi est le tout récent réseau de proximité créé pour favoriser la mise en relation des entreprises locales et des bénéficiaires du RSA (...) Le Département a réalisé un livret d'accueil très complet établi à l'attention des internes en médecine dans

le but de favoriser l'installation de jeunes médecins généralistes dans le département (...) ». Le Département reste, plus que jamais, l'échelon de proximité au service des communes.

Gérard Larcher,
invité d'honneur
de l'édition 2019.





LUTTE CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL ON CHOUCROUTE LES INTERNES !

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le Département de Tarn-et-Garonne était présent le 1^{er} octobre dernier à la **journée d'accueil des futurs internes en médecine** organisée par la faculté de Rangueil à Toulouse. Aux côtés de la vice-présidente Véronique Riols, plusieurs agents de la collectivité étaient là pour vanter les avantages de notre beau

département auprès de tous ces futurs médecins afin de leur donner envie de venir exercer chez nous. Un livret d'accueil, rempli d'informations (très) pratiques, avait été spécialement réalisé à leur intention par les services. Et, pour mettre tous les atouts de notre côté, on leur avait même préparé quelques petits cadeaux de bienvenue aux couleurs du 82.

LE PROFESSEUR AXEL KAHN EN CONFÉRENCE

Le 14 novembre dernier, le Conseil départemental s'est associé à La Ligue contre le cancer pour organiser la venue du Professeur Axel Kahn à l'Hôtel du Département. Accueilli par le Vice-Président Pierre Mardegan, le Professeur Kahn y a donné une conférence sur le thème « Les cancers, cent ans après, restent un fléau social ».

Axel Kahn, médecin et chercheur de renommée internationale a notamment travaillé sur le cancer, les maladies génétiques et la thérapie génique. Il a publié des centaines d'articles dans diverses revues scientifiques de référence et il est l'auteur de plus d'une vingtaine de livres. En juin 2019, il a été élu président de la Ligue contre le cancer. Le Département est la collectivité locale en charge des questions sociales mais elle a aussi un œil sur la santé au travers des centres de



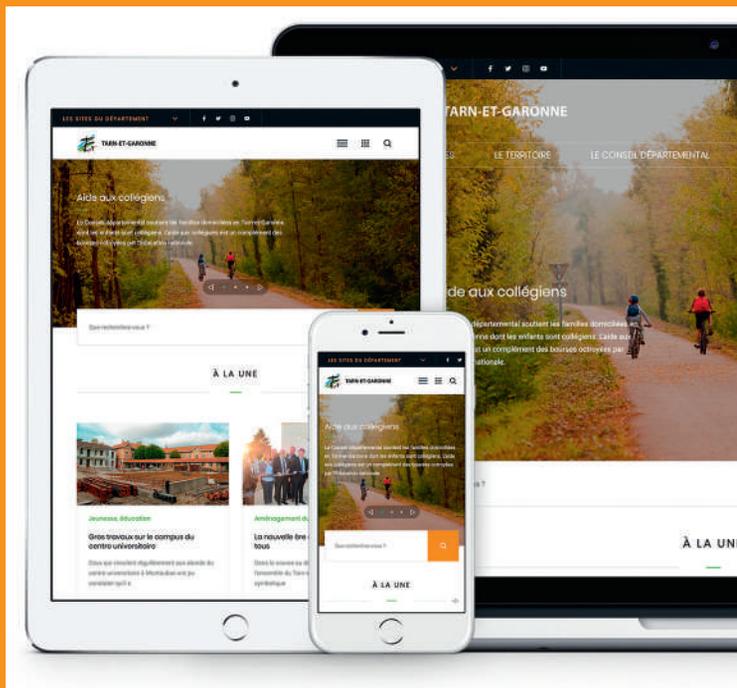
PMI. Et, depuis quelques années, elle s'implique dans la lutte contre la désertification médicale au travers d'une démarche volontariste pour attirer de jeunes médecins sur notre territoire. Dans ce contexte, la conférence du Professeur Axel Kahn avait toute sa place à l'Hôtel du Département. Le nombre important de participants à cette soirée en est sans doute la meilleure démonstration.



LE NOUVEAU SITE DU DÉPARTEMENT SE DÉVOILE

Le site internet du Département fait peau neuve ! Après 5 ans de bons et loyaux services, un renouveau s'imposait pour ledepartement.fr. Plus intuitif, plus clair, plus ergonomique : le site revient dans une forme simplifiée et optimisée. Ordinateur, tablette ou smartphone, il s'adapte à tous les usages pour une navigation facilitée, quel que soit l'écran sur lequel vous le consultez.

Accéder aux démarches en ligne, explorer la carte interactive du département pour découvrir les services et points d'intérêt à proximité, voir les événements à venir sur l'agenda culturel ou consulter les dernières actualités, tout est à portée de clic ! Les accès rapides en page d'accueil (carte interactive, voirie, annuaire des services...) et le moteur de recherche vous permettront de trouver l'information en un clin d'œil. Un précieux support pour rester informé et se renseigner sur les actions et services du Département, toujours à proximité des tarn-et-garonnais.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : LE DÉPARTEMENT ET L'ÉTAT S'ENGAGENT

Le 12 juillet dernier le Président Christian Astruc accueillait Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la Ministre des solidarités et de la santé, à l'Hôtel du Département pour signer avec elle une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

Cette convention s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires, et prévoit un appui financier de l'État sur 3 ans.

À travers cet outil, le Département s'engage à poursuivre trois grands objectifs nationaux :

- empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité,
- renforcer l'accès aux droits sociaux et le travail social,
- améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

À cette fin, 13 actions en direction des plus modestes sont initiées ou renforcées par le Département, représentant un effort financier supplémentaire de 600 000€ dès 2019, cofinancé à 50 % par l'État. Le Conseil départemental a décidé de mettre l'accent tout particulièrement sur l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires du RSA, avec par exemple la mise en place d'un coaching spécifique pour celles et ceux qui sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans ou encore le projet de plateforme numérique de mise en relation des allocataires



demandeurs d'emploi et entreprises qui recrutent. Une action est aussi dédiée à l'inclusion numérique des personnes qui en sont le plus éloignées.

La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi se fonde sur un diagnostic partagé par le Département et l'État sur la situation de la précarité en Tarn-et-Garonne, de ses disparités ainsi que de ses atouts et contraintes.



FABULEUSES ÉPAREUSES

C'est au mois de novembre qu'ont été réceptionnées les quatre nouvelles épareuses (ou tracteur faucheur et débroussaillieur) qui viennent remplacer quatre machines anciennes devant être réformées.

Ces nouveaux engins dont la fonction principale est d'entretenir les bas-côtés des routes ont été affectés aux subdivisions de Valence d'Agen pour deux d'entre eux, de Castelsarrasin et de Saint-Antonin-Noble-Val et c'est dans ces secteurs là qu'on pourra très bientôt les voir accomplir leur mission.

Pour le Département il s'agit là d'un renouvellement qui devenait indispensable ; les machines réformées dataient de 2001 et avaient largement rempli leur office. Mais il s'agit aussi d'un investissement très important même si le renouvellement des machines et des véhicules fait partie du fonctionnement normal d'une collectivité ou d'une entreprise, il n'est tout de même pas si fréquent de procéder à un tel investissement en une seule fois. Notons d'ailleurs qu'une cinquième, en tout point identique aux quatre premières, est en commande

et sera livrée en début d'année prochaine.

Il était donc naturel pour la réception de ces machines de procéder à une petite cérémonie en présence du Président du Conseil départemental Christian Astruc, du Président de la commission « travaux publics, voirie, bâtiments départementaux » Jean-Claude Bertelli, des directeurs des services concernés et des fournisseurs locaux qui ont fourni ces épareuses, les sociétés Cane de Vaïssac et Fréjabise de Montesquieu. C'était l'occasion de découvrir de près ces belles « bêtes » avant qu'elles aillent arpenter les routes du Tarn-et-Garonne afin de rendre propres et agréables les accotements de nos routes départementales. Au boulot les filles !





Au mois de juillet dernier, après avoir parcouru les 143 villes et villages du Tarn-et-Garonne inscrits au concours départemental de fleurissement 2019, le jury présidé par la conseillère départementale Colette Jalaise a proclamé le palmarès de cette nouvelle édition qui fête cette année ses 60 ans d'existence !

La cérémonie de remise des prix s'est quant à elle déroulée il y a quelques jours, le 28 novembre dernier à Castelsarrasin. Lors de celle-ci, les communes, les élus et les employés municipaux ont été récompensés comme il se doit, à hauteur de leurs mérites.

PALMARÈS 2019

Ont obtenu les félicitations du jury :

Communes inférieures

ou égales à 300 habitants

1^{ère} ex-aequo - Maubec

1^{ère} ex-aequo - Montbarla

3^{ème} ex-aequo - St-Vincent-Lespinnasse

3^{ème} ex-aequo - Saint-Cirice

5^{ème} - Belbèze-en-Lomagne

6^{ème} - Mansonville

7^{ème} - Sainte-Juliette

Communes comprises

entre 301 et 1 000 habitants

1^{ère} - Auvillar

2^{ème} - Bourret

3^{ème} ex-aequo - Albefeuille-Lagarde

3^{ème} ex-aequo - Lizac

5^{ème} - Puycornet

6^{ème} - Saint-Cirq

Communes comprises

entre 1 001 et 3 000 habitants

1^{ère} - Saint-Nicolas-de-la-Grave

2^{ème} - Caylus

3^{ème} - Mirabel

4^{ème} - Villebrumier

5^{ème} - Bioule

Communes comprises

entre 3 001 et 15 000 habitants

1^{ère} - Montech

2^{ème} - Caussade

3^{ème} - Saint-Étienne-de-Tulmont

4^{ème} - Labastide-Saint-Pierre

Les nombreuses autres communes participantes ont reçu les encouragements et les compliments du jury, sans oublier les nombreux prix spéciaux attribués pour récompenser les actions remarquables appréciées lors des visites des communes.



Mardi 5 novembre, c'est au château Montauriol que s'est déroulée une sympathique manifestation puisqu'il s'agissait de célébrer les 90 ans de Tarn-et-Garonne Habitat. Une manifestation qui se tenait en présence de nombreux partenaires ainsi que du personnel de l'office. Il faut rappeler que Tarn-et-Garonne Habitat a été créé le 28 février 1929 à l'initiative du Département et qu'il s'agit du premier bailleur social du Tarn-et-Garonne avec un parc de **4 511 logements** dont 48 % sont situés sur le territoire du Grand Montauban et 52 % sur le reste du territoire départemental ;

son parc est bâti sur 73 communes tarn-et-garonnaises. **Le Conseil départemental garantit pour plus de 65 millions d'euros les emprunts de TGH pour la construction, la réhabilitation ou la rénovation de logements sociaux.** Le Président Christian Astruc, la Présidente de TGH, Maryse Baulu, et la directrice de TGH, Linda Pradel, ont chacun prononcé un discours rappelant l'historique et les missions de TGH et lui ont souhaité une longue vie... Au moins 90 ans de plus !



LE DÉPARTEMENT

SOUTIEN ACTIF DE L'AGRICULTURE

LA TERRE QUE NOUS AIMONS

Acteur majeur de l'activité économique et vitrine de notre département, l'agriculture et ses produits font la réputation du Tarn-et-Garonne au-delà des frontières régionales. Autant de raisons pour le Conseil départemental de soutenir les agriculteurs, dans le respect de ses compétences, et de participer à la mise en valeur des productions du cru.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que **le Département subventionne** (près de 230 000 €) **différentes associations qui organisent les manifestations agricoles**, telles que le concours régional agricole ou les comices qui fleurissent l'été dans tous les cantons, et qui donnent une superbe image de l'agriculture en Tarn-et-Garonne. Signalons d'ailleurs que tous les ans le Conseil départemental est, au travers de Tarn-et-Garonne Tourisme, aux côtés des artisans et des producteurs tarn-et-garonnais qui exposent leur savoir-faire lors des marchés flottants du Sud-Ouest qui se déroulent au mois de septembre sur le quai Montebello à Paris. En 2020, le Tarn-et-Garonne sera encore plus à l'honneur puisqu'il assurera la présidence de la manifestation. Le Conseil départemental **subventionne également les organisations** (CEFEL, Chambre d'agriculture, CUMA...) **qui déploient des mesures en faveur de l'environnement ;**

c'est une politique qui représente un investissement de plus de 220 000 € pour l'année 2019. Le Département **aide aussi 44 CUMA** (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) **tarn-et-garonnaises**, à hauteur de 160 000 €, dans leur action en faveur de la mutualisation des moyens agricoles propres à faciliter ou à développer l'activité de ses adhérents. Toujours dans un souci de soutenir les exploitants agricoles et d'alléger, dans la mesure du possible, leurs charges financières, le Conseil départemental **accorde des subventions à ceux qui souscrivent à des polices d'assurance contre la grêle**. Les subventions, au taux unique de 15 % et plafonnées à 1 140 € par exploitant, s'appliquent aux primes d'assurance contre le risque grêle exclusivement pour les cultures fruitières ou légumières. Depuis quelques mois, le Département accorde également **des aides aux agriculteurs pour la création ou la**



Chaque année, le Département accompagne les producteurs tarn-et-garonnais lors des Marchés flottants du sud-ouest à Paris.





modernisation de stands de vente directe, ainsi que pour la réalisation de plaquettes promotionnelles de ceux qui pratiquent ce mode de commercialisation. Ces deux aides, particulièrement d'actualité à un moment où la volonté de mieux manger et de consommer local se fait de plus en plus pressante au sein de la population, permettent aux agriculteurs de valoriser leurs produits et de se procurer un complément de revenus. C'est du gagnant-gagnant pour les consommateurs et les agriculteurs. On le voit, même si avec l'instauration de la loi NOTRe, les départements ont perdu une grande partie de leurs compétences en matière d'agriculture, il reste encore possible pour ceux qui le désirent de soutenir activement cette filière. C'est le choix qui a été fait en Tarn-et-Garonne.

L'UNION FAIT LA FORCE

C'est une grande « première » qui s'est déroulée le week-end du 27 au 29 septembre à Montbeton, sur les terres de la ferme de Bexianis : on a assisté au mariage du vénérable Concours régional agricole, 137 ans d'existence, organisé par l'ADOMA, et de « Bienvenue à la campagne », manifestation portée par la Chambre d'agriculture depuis une dizaine d'années. Un mariage d'amour et de raison auquel ont assisté des milliers de visiteurs durant trois jours et au cours desquels ils ont pu découvrir la variété et les plus belles réussites de l'agriculture tarn-et-garonnaise. Bravo pour cette édition 2019, nouvelle formule ! Rendez-vous l'année prochaine.





100 % FIBRE OPTIQUE

Pose du NRO de Montech en octobre 2019.

LA NOUVELLE ÈRE DU NUMÉRIQUE POUR TOUS

Après les études, les premiers travaux ont débuté à l'occasion de la rentrée 2019 avec la pose par « Octogone Fibre » des premiers Nœuds de raccordement optiques (ou « NRO ») à Labastide-Saint-Pierre, Montech, Nègrepelisse, Saint-Loup et Castelsarrasin. Ces équipements NRO constituent les cœurs du réseau fibre optique qui hébergent les équipements des fournisseurs d'accès à internet. Chaque Tarn-et-Garonnais concerné par le réseau d'initiative publique⁽¹⁾ « Octogone Fibre » sera donc connecté à l'un des 27 NRO dont le déploiement est prévu au rythme d'environ 2 par mois.

Les premiers abonnés à la fibre optique

En aval de chacun des 27 NRO (qui concentre en moyenne 4 000 abonnés), l'ensemble du réseau de distribution est déployé progressivement jusque chez l'abonné, via l'une des 251 armoires de sous-répartition optique (ou « SRO », qui concentrent les lignes d'environ 300 abonnés pour chacune d'elle) afin d'offrir à chacun la possibilité de souscrire un abonnement à la fibre optique et de voir son bâtiment raccordé, avant mars 2021 pour près de 45 000 foyers, puis avant fin 2022 pour près des 55 000 foyers restants.

L'ensemble des financeurs publics

au rendez-vous du numérique en Tarn-et-Garonne

Jean-Philippe Bésiers, Président de Tarn-et-Garonne Numérique, a salué le financement du programme fibre optique tout juste bouclé (près de 22 millions d'euros d'aides publiques) et du programme de montée en débit ADSL qui est achevé et sur lequel il s'appuie (12 millions d'euros). Au total, ce sont près de 34 millions d'euros de subventions qui sont mobilisées dont l'État à hauteur de 19,13 millions d'euros, la Région Occitanie pour 9,94 millions d'euros, Le Conseil départemental pour près de 4,6 millions d'euros et les intercommunalités pour environ 2,3 millions d'euros.

⁽¹⁾ Soit toutes les communes de Tarn-et-Garonne à l'exception de 8 communes du Grand Montauban équipées sur fonds privés : Montauban, Bressols, Montbeton, Saint-Nauphary, Corbarieu, Villemade, Albefeuille-Lagarde et Lamothe-Capdeville.

INAUGURATION DU 1^{ER} NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE

Dans la course au déploiement de la fibre sur l'ensemble du Tarn-et-Garonne, c'est une étape symbolique mais pourtant bien réelle qui a été franchie jeudi 17 octobre à Labastide-Saint-Pierre avec l'inauguration du premier Nœud de raccordement optique (NRO). Le NRO étant le local technique permettant de faire le lien entre le réseau national optique et le réseau local qui va vers les abonnés. Ce NRO de Labastide-Saint-Pierre est un peu comme la première pierre d'un nouveau bâtiment qui va s'ériger grâce à la multiplication de ces installations sur l'ensemble du territoire (au final, il y aura 27 NRO sur le département), qui seront chacun reliés à des SRO (des Sous répartiteurs optiques dont le nombre sera de 251), qui iront eux-mêmes jusqu'à des Points de branchements optiques, dernière étape avant le boîtier fibre que le fournisseur d'accès à Internet viendra installer dans votre maison ou votre entreprise. Tout cela représentera donc une gigantesque toile d'araignée, un maillage fin et complet, qui permettra, à l'horizon 2022, d'offrir la fibre optique à tous les Tarn-et-Garonnais et de former notre réseau 100 % fibre.



Inauguration du 1^{er} Nœud de raccordement optique à Labastide-Saint-Pierre le 17 octobre dernier.

Après avoir coupé le ruban devant le NRO, les élus ont exprimé leur satisfaction de voir ce grand projet avancer à une allure aussi soutenue. C'était en particulier le cas de Christian Astruc, président du Département, initiateur et cofinancier de ce projet avec 4,6 millions d'euros : « Je vois à travers ce nouvel équipement et à travers le déploiement de ce réseau, un symbole ; le symbole d'une nouvelle ère qui débute pour notre territoire et pour ses habitants (...). Nous veillerons au niveau du Conseil départemental, à ce que les opportunités nouvelles, rendues possibles par le numérique, soient accessibles à tous (...). Avec le réseau fibre optique dont débute la



COMMENT SUIVRE LES TRAVAUX ET VÉRIFIER MON ÉLIGIBILITÉ ?

D'ici la fin de l'année, Tarn-et-Garonne Numérique mettra en ligne son site internet qui permettra de vérifier son éligibilité à la fibre optique et suivre l'avancée des travaux pour les zones dépendant de chaque équipement (NRO et SRO). En parallèle, le site de Tarn-et-Garonne Numérique apportera un concentré d'informations sur l'actualité du numérique et sur la téléphonie mobile dans le département, mais également sur l'emploi de la filière, et sur les usages du numérique. Depuis le site internet, une plateforme open data sera accessible dès le début 2020 pour donner l'accès à la donnée publique des collectivités locales et permettre à chacun de s'en saisir. D'ici là, vous pouvez suivre le programme de déploiement et échanger avec Tarn-et-Garonne Numérique via la page Facebook du Syndicat (82numerique) ou par mail (contact@82numerique.fr)



construction sur les 191 communes de la zone d'initiative publique, c'est un univers d'opportunités nouvelles qui s'offre à chacun d'entre nous, que l'on soit élu, élève, professionnel, acteur économique, usager ou « simple citoyen » (...). Une conviction profonde m'anime : celle de porter le Département de Tarn-et-Garonne vers de nouveaux horizons, avec Octogone Fibre, avec TGN, avec l'État, avec la Région, avec les intercommunalités, avec les communes, mais aussi avec tous les partenaires et tous les acteurs du numérique (...). Ainsi débute la véritable ère du numérique en Tarn-et-Garonne !



TROISIÈME ÂGE

CAR 82 : EN ROUTE POUR L'AUTONOMIE DES SÉNIORS !



J.-A. Trimouille, fondateur du concept CAR, et F. Tarozzi, délégué territorial d'AGIR abcd ont présenté le dispositif aux responsables des clubs des aînés.

Le 26 novembre dernier, le Président Christian Astruc a invité l'ensemble des responsables des clubs des aînés du Tarn-et-Garonne à l'Hôtel du Département, pour évoquer avec eux les actions que mène le Conseil départemental envers les séniors et des aides qui leur sont spécifiquement accordées (Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de compensation du handicap, aides au maintien à domicile, aides techniques individuelles, aides aux aidants). Il s'agissait là d'un rappel de politiques qui sont pour la plupart appliquées depuis de nombreuses années, même si l'aide aux aidants fait figure de petite nouveauté puisqu'il s'agit d'une disposition de la loi d'adaptation de la société au vieillissement datant du 28 décembre 2015 (voir encadré). Mais, l'objectif principal de cette rencontre était avant tout de faire découvrir à ces responsables de clubs, et par leur intermédiaire à l'ensemble de leurs membres, le dispositif CAR 82 qui propose de rendre, au moins en partie, de l'autonomie aux séniors. CAR 82 (Conduire l'automobile du retraité) est une solution visant à **rompre l'isolement des séniors et à favoriser leur maintien à domicile**. 95 communes sur les 195 du département comptent moins de 500 habitants

et ne sont pas en mesure de proposer des services de transport à la demande ou de bus. Pour répondre à cette problématique de l'isolement des personnes âgées en milieu rural, CAR 82 propose de mettre en relation des séniors disposant d'un véhicule mais qui ne peuvent plus, ne veulent plus ou ne doivent plus conduire, avec des personnes retraitées qui pourront les accompagner dans les démarches de la vie quotidienne (rendez-vous médicaux, courses, visites familiales...) en devenant leur « pilote ». Les personnes souhaitant bénéficier de l'aide de CAR 82 doivent être propriétaires d'un véhicule en bon état de marche tandis que les conducteurs, qui seront rémunérés en chèques emploi service universels (CESU), devront justifier d'au moins 15 ans de permis et compter au minimum 8 points sur celui-ci. CAR 82 est un dispositif qui offre un double avantage : **favoriser l'autonomie des séniors** tout en assurant un complément de revenus aux retraités-conducteurs.

**Vous êtes intéressé(e) pour bénéficier de CAR 82 ou pour devenir pilote ?
Contactez le 05 53 96 97 98**

L'AIDE AUX AIDANTS

Un proche aidant d'une personne âgée est soit son conjoint, soit le partenaire avec qui elle a conclu un PACS ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux ou encore une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

L'aide aux aidants se décline sous deux formes : l'aide au répit afin de permettre au proche aidant de bénéficier d'une période de répit de courte durée (vacances, soins, difficultés personnelles...). Elle est limitée par

année civile à 508,23 € pour 2019 ; l'aide au relais en cas d'hospitalisation de courte durée du proche aidant. Elle est limitée pour chaque hospitalisation de l'aidant à 1009,73 € pour 2019. Les bénéficiaires de l'aide aux aidants perçoivent forcément déjà l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Pour en bénéficier, il faut, **dans un premier temps, déposer une demande écrite auprès des services du Conseil départemental** (Conseil départemental - Service aide sociale légale - Cellule APA - Pôle solidarités humaines - BP 783 - 82013 Montauban Cedex. Tél : 05 63 21 42 52). **Dans un second temps**, le référent qui suit la personne âgée la rencontrera pour évaluer l'éligibilité de la demande.

A photograph of four young girls of diverse ethnicities peering out from the entrance of a bright yellow tent. They are sitting on a sandy beach, and their hands are resting on the tent's edge. The girls are smiling and looking towards the camera. The tent's interior is visible, showing a white and yellow striped pattern.

CLASSES DE DÉCOUVERTES

**Puisque les voyages forment la jeunesse...
Parce qu'ils sont une porte ouverte sur l'autre et sur l'ailleurs
et parce qu'ils permettent de découvrir des personnes,
des activités et des paysages inconnus...**

...le Département a fait le choix de faciliter l'organisation des sorties et des voyages scolaires, à proximité ou à des centaines de kilomètres, à la mer ou à la montagne, en ville comme à la campagne. Des voyages qui resteront pour toujours gravés dans la mémoire des enfants devenus grands. C'est la politique départementale des « classes de découvertes », des séjours éducatifs et linguistiques, qui ne sont ni tout à fait du travail, ni complètement des vacances, mais qui permettent aux élèves de passer de bons moments et d'en revenir épanouis et heureux.

Le Département les accompagne...



CLASSES DE DÉCOUVERTES

DES CLASSES POUR DÉCOUVRIR... LE MONDE !

En 2018, le Conseil départemental a souhaité repenser sa politique volontariste en ce qui concerne les classes de découvertes, les séjours éducatifs et les séjours linguistiques.

Cette politique facultative, que très peu de départements prennent à leur charge, contribue à faciliter l'organisation par les établissements scolaires des classes de découverte et des séjours éducatifs ou linguistiques et à offrir à un maximum de familles la possibilité d'envoyer leurs enfants dans ce type de séjours. Pour cela, le Conseil départemental déploie un panel d'aides selon le type de séjours, tenant compte des ressources pour les familles en difficulté, de façon à ce que tous les enfants puissent y accéder.

UNE OFFRE ÉLARGIE

Ce sont les établissements scolaires, publics et privés, qui sont les destinataires des aides du Département (écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges et SEGPA, classes de niveau collège des établissements d'enseignement spécialisé tels que IMEP, IME, MFR et enseignement agricole) soit au titre d'un séjour, soit pour compléter l'aide au séjour, au titre de l'aide particulière

aux familles en difficulté, soit au titre de l'aide exceptionnelle pour permettre l'accompagnement d'un élève handicapé. **En 2018, l'assemblée départementale a décidé de revaloriser l'ensemble des aides à hauteur de 20 % ainsi que le barème des aides particulières aux élèves en difficulté. Le revenu de référence ouvrant droit à ces aides particulières a aussi été réhaussé de 50 % faisant ainsi entrer de nombreuses familles dans le dispositif.** Le Conseil départemental a également souhaité élargir l'offre en ce qui concerne les centres agréés par le Département. Trois nouvelles destinations ont été ajoutées à la liste ; il s'agit de Valras-Plage, La Grande Motte et Saint-Lary-Soulan. Bien entendu, en dehors de ces centres agréés, les établissements scolaires ont la possibilité d'organiser des séjours éducatifs et linguistiques de 2 à 8 nuitées, partout ailleurs en France ou à l'étranger. Notons que pour les écoles, maternelles ou élémentaires, seuls les séjours dans un des 8 centres agréés sont subventionnés.



SARAH, 9 ans

à **SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE :**

« C'était trop bien. On a fait des jeux, on a fait un peu de sport et puis on a appris plein de choses sur la nature. En plus le paysage il est vraiment joli. J'espère que je pourrais y revenir ».

NINA, 14 ans

à VALRAS-PLAGE :

« Du char à voile ! J'ai fait du char à voile sur la plage. J'ai adoré. Et puis, de se retrouver là, tous ensemble, en dehors du collège, c'était vraiment bien. Ça change, les profs sont plus cool, on se parle un peu différemment. On a passé de bons moments ».



DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS CONCERNÉS

Le budget consacré à cette politique est en forte augmentation : 269 000 € en 2018 ; 354 000 € en 2019. On constate également une augmentation du nombre d'enfants qui en profitent : 4 960 élèves en 2017/2018 pour 5 532 élèves en 2018/2019. Cette politique, même si elle n'est pas obligatoire pour le Département, est particulièrement utile car elle offre à bon nombre d'enfants l'occasion de découvrir d'autres villes, d'autres paysages et d'autres activités. Ce sont, parfois, en quelque sorte, leurs premières « vacances » quand ce ne sont pas les seules. Le Département est parfaitement dans son rôle.

LES 8 CENTRES AGRÉÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR DES CLASSES DE DÉCOUVERTES

INOUBLIABLES

TOM, 11 ans

à LABENNE-OCÉAN :

« J'étais jamais allé à l'océan. Au début j'avais peur des vagues mais après je trouvais ça rigolo. Bon, des fois elles sont grosses quand même... J'ai essayé de faire du surf mais c'est vraiment difficile, je tombais tout le temps. J'étais fatigué mais je voulais jamais m'arrêter ».

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE



SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

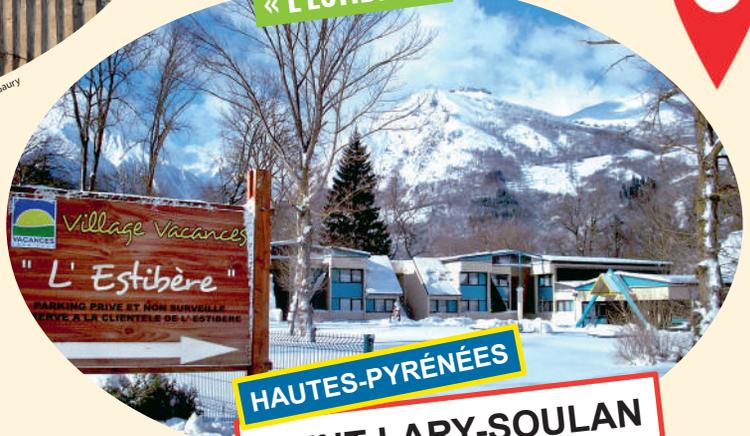
VILLAGE DE VACANCES
« L'ESTIBÈRE »

CENTRE DE VACANCES

« DANIELLE CASANOVA »

LANDES

LABENNE-OCÉAN



HAUTES-PYRÉNÉES

SAINT-LARY-SOULAN

MATTÉO, 12 ans

à SAINT-LARY SOULAN :

« On était comme dans un grand chalet, on mangeait et on dormait tous ensemble, on s'est bien amusé. Le matin, on prenait les skis et on allait sur les pistes et l'après-midi on allait faire des balades. C'était trop court ! ».



JULIE, 8 ans

à **LA GRANDE MOTTE :**

« C'était bien d'être à la mer avec toute la classe et les maîtresses. On s'est promené sur la plage, on a essayé de trouver des coquillages. On a appris des choses sur les poissons et sur les plantes qui sont dans l'eau. Je sais qu'elles sont très importantes, même pour nous... Et puis on a fait des visites, c'était intéressant ».



CENTRE LES ÉCLAIREURS



GÉNÉBRIÈRES



GÎTE DE GROUPES

« **MOULIN DE ROUMÉGOUS** »

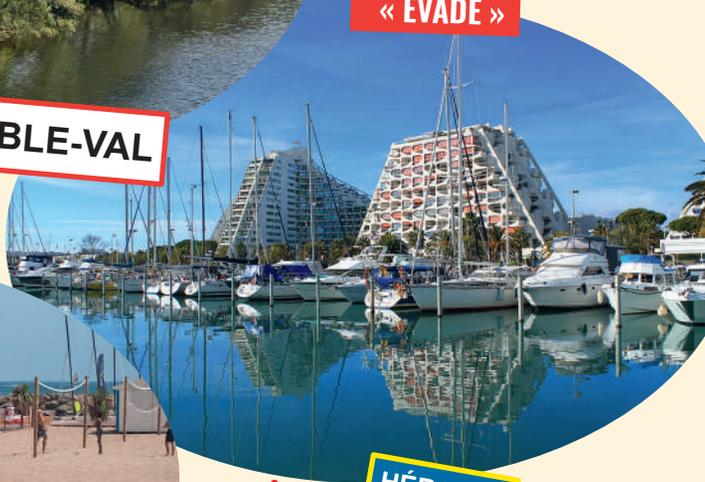
CENTRE DE VACANCES

« **EVADÉ** »

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

CENTRE DE VACANCES

« **MER ET SOLEIL** »



HÉRAULT

LA GRANDE-MOTTE

CENTRE DE VACANCES

« **ALTITUDE 2000** »



HÉRAULT

VALRAS-PLAGE

PYRÉNÉES-ORIENTALES

PORTÉ-PUYMORENS





**Chefs d'entreprise, artisans,
agriculteurs, commerçants,
collectivités, associations...**

TARN-ET-GARONNE



emploi

**la plateforme
pour recruter !**



tarnetgaronneemploi.fr



LE SITE INTERNET POUR RECRUTER !

Le Département est en charge du RSA ; il ouvre les droits, finance les allocations, programme des actions d'insertion et contrôle la régularité des situations.

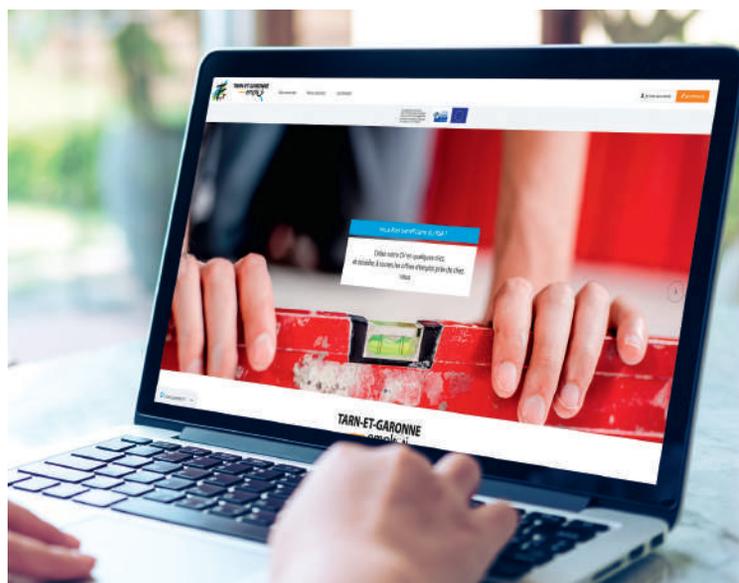
En Tarn-et-Garonne, depuis quelques semaines il a été décidé d'aller un peu plus loin en créant une plateforme numérique baptisée « Tarn-et-Garonne emploi » destinée à faciliter la mise en relation des entreprises locales et des bénéficiaires du RSA. C'est une plateforme pratique et facile à utiliser, aussi bien par les recruteurs potentiels que par les bénéficiaires du RSA qui permet de mettre en relation directe ceux qui offrent un emploi et ceux qui en recherchent. Et grâce à la géolocalisation des offres et des profils (CV) chacun peut repérer, dans son secteur géographique, l'offre ou le candidat qui peut lui correspondre.

Tout se passe sur le site tarnetgaronneemploi.fr sur lequel les recruteurs ou bénéficiaires du RSA s'inscrivent et déposent soit leur offre soit leur CV (en cas de difficulté, une hotline disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 est là pour répondre à toutes les questions : 05 63 21 42 61). Ensuite, il est possible de consulter l'ensemble des offres et des profils et de voir ce qui « matche » ensemble.

UN RÔLE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Lundi 4 novembre, c'est à l'hôtel du Département que s'est déroulée l'inauguration officielle de la plateforme « Tarn-et-Garonne emploi ». Elus, chefs d'entreprise, présidents des chambres consulaires, personnels administratifs, représentants des services de l'État étaient réunis pour une présentation de ce nouveau dispositif, pour une démonstration de son fonctionnement et surtout pour échanger des idées autour de la meilleure façon de permettre à la fois de remettre des personnes parfois très éloignées de l'emploi sur la voie de l'insertion professionnelle, et à des entreprises de trouver la main d'œuvre qui leur fait cruellement défaut. Car,

tous les intervenants en étaient bien conscients, malgré plusieurs milliers de personnes au RSA, malgré un taux de chômage toujours élevé dans le département, des quantités d'emplois restent à pourvoir dans le secteur agricole mais aussi dans le commerce, l'artisanat, l'industrie, au point même quelquefois de contraindre fortement le développement d'entreprises voire de les mettre en danger... Cette nouvelle plateforme pourra donc être utile à la fois aux demandeurs d'emplois et aux entreprises qui recrutent. Son rôle et son positionnement, à la fois social et économique, devrait donc lui valoir un succès rapide. Et bien sûr, pour assurer sa réussite, même si le principe est d'établir un contact direct entre recruteurs et candidats, les agents du Conseil départemental, les ADE (agent départemental pour l'emploi) seront toujours en soutien pour veiller à ce que ces mises en relation se soldent par des succès. Car, insérer les bénéficiaires du RSA dans l'emploi, c'est la mission et l'une des priorités du Département.





4^{ÈME} RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE

UN DÉPARTEMENT EN ACTIONS

Mercredi 16 octobre, les conseillers départementaux étaient réunis en séance plénière pour la 4^{ème} réunion de l'année 2019. Ils ont délibéré tout au long de la journée sur les 48 rapports inscrits à l'ordre du jour. De cette session, on peut retenir en particulier :

LA DÉCISION MODIFICATIVE APPROUVÉE

L'assemblée départementale s'est prononcée sur la décision modificative du budget 2019 qui lui a été présentée et qui s'équilibre à 8 312 690 €. Le résultat des votes est le suivant : 16 voix "pour" ; 8 voix "contre" ; 6 abstentions.

HOMMAGE À SIMONE VEIL

Christian Astruc a annoncé qu'il proposerait à la prochaine réunion de l'assemblée départementale de dénommer le nouveau collège de Verdun-sur-Garonne « Collège Simone Veil », en précisant qu'il avait l'assentiment de Pierre-François et Jean Veil, ses fils.

PLUS D'ÉLÈVES DANS LES CLASSES DE DÉCOUVERTES

La politique départementale de soutien aux classes de découvertes, séjours éducatifs et linguistiques en direction des collèges et des écoles a été revalorisée en 2018 afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'en bénéficier. Et effectivement, ils ont été 571 de plus en 2018/2019 par rapport à l'année précédente, portant leur nombre à 5 532. Cela a représenté un coût supplémentaire de 84 542 €. Prochainement, la procédure de dépôt des demandes de subventions va être dématérialisée et modernisée afin de simplifier et fluidifier leur traitement et permettre un versement plus rapide des aides départementales.

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département intervient auprès des communes pour faciliter la création d'un réseau de sites Espaces naturels sensibles. C'est le cas à Caylus pour la poursuite de l'aménagement du cirque de Labarthe. Le Département accorde une aide pour l'acquisition de terrains complémentaires et la réalisation d'un chantier participatif pour restaurer des jardins et des terrasses.

DE GROS CHANTIERS IMMOBILIERS :

- au collège Pierre Darasse de Caussade, les travaux de rénovation de la SEGPA ont été réceptionnés en juillet dernier ;
- c'est en mai dernier qu'a eu lieu l'inauguration des travaux de reconstruction de la SEGPA du collège Jean de Prades à Castelsarrasin ;
- au collège Pays de Serres de Lauzerte les travaux de reconstruction de la zone demi-pension ont débuté en juillet dernier ;
- le chantier du collège de Verdun-sur-Garonne se poursuit dans le timing prévu pour une ouverture à la rentrée de septembre 2020 ;
- la halle sportive du collège Azaña de Montauban a été mise à disposition des élèves à la rentrée dernière. Des travaux sont prévus pour la réalisation d'un parking le long de l'avenue d'Arthus ;
- pour la reconstruction de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le permis de

3 MOTIONS APPROUVÉES

Une fois l'ordre du jour épuisé, les conseillers départementaux ont eu à se prononcer sur les 3 motions qui leur étaient proposées.

✓ La première proposait au gouvernement de **suspendre immédiatement l'application du CETA** (Comprehensive Economic and Trade Agreement) qui est un accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada.

✓ La deuxième avait pour but d'attirer l'attention du gouvernement sur la **nécessité de préserver les accueils de proximité** concernant les services publics, en particulier dans les territoires ruraux. À ce titre, elle soutient la réorganisation du réseau de la Direction générale des finances publiques en ce qu'elle prévoit le déploiement de 14 points supplémentaires d'accueil du public sur le territoire tarn-et-garonnais.

✓ La troisième appelait le gouvernement à **préserver les moyens financiers des chambres d'agriculture**, qui semblaient mis en danger par le projet de loi de finances 2020. Notons que quelques jours après l'expression de cette motion, le gouvernement a fait marche arrière sur le sujet, assurant qu'il ne baisserait pas le budget des chambres d'agriculture de 45 millions d'euros comme c'était initialement prévu.

construire a été déposé en septembre, pour une autorisation de programme de 1,8 million d'euros ;

- les travaux de construction du Centre départemental de l'enfance et de la famille, rue Jeanne d'Arc, dont le chantier est en cours de préparation, devraient durer 16 mois.

- la création de la nouvelle Maison Des Solidarités de Montech, sur le site de l'ancienne gendarmerie, pour une autorisation de programme de 850 000 €.

- les travaux de restructuration des Archives Départementales, pour une autorisation de programme de 4 315 000 €.

PROGRAMME DE VOIRIE :

- la dernière section de la vélo voie verte « vallée du Tarn » entre Orgueil et la limite de la Haute-Garonne sera réalisée en 2020 ;

- sur le programme 2019/2020, 16 opérations sont terminées, 14 sont en cours, 6 sont lancées et 22 restent à lancer ;

- des panneaux seront installés aux principales entrées routières du département afin de valoriser l'attractivité touristique du Tarn-et-Garonne ;

- l'autorisation de programme « grands travaux routiers » est portée à 12,6 millions d'euros.

RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES CHRISTIAN ASTRUC SIGNE AVEC GÉRALD DARMANIN UNE CHARTE EXIGEANTE QUI ENGAGE L'ÉTAT



Ce mercredi 27 novembre, Christian Astruc, président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, s'est rendu à Bercy pour signer avec Gérard Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques.

Conclu conformément à une motion votée par le Conseil départemental lors de sa dernière séance plénière, ce document prévoit en particulier de passer de **18 à 32** le nombre de **points d'accueil du public de la direction des finances publiques en Tarn-et-Garonne**. Ainsi, à l'horizon 2021, cette administration sera désormais présente à **Bourg-de-visa, Montesquieu, Lamagistère, Dunes, Auvillar, Lavit, Gramont, Villebrumier, Villemade, Molières, Montpezat-de-Quercy, Bruniquel, Laguéprie et Parisot**. Autant de nouvelles implantations qui, soit n'avaient jamais existé, soit avaient été abandonnées depuis longtemps et qui s'ajoutent aux existantes : **Montaigu-de-Quercy, Lauzerte, Valence, Moissac, Castelsarrasin, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Beaumont-de-Lomagne, Verdun-sur-Garonne, Grisolles, Montech, Lafrançaise, Montauban, Labastide-saint-pierre, Caussade, Nègrepelisse, Monclar-de-Quercy, Caylus, Saint-Antonin-noble-val**.

Les clauses comprennent aussi un certain nombre de garanties quant à la **qualité du service offert sur l'ensemble des sites, où des agents de la DGFip compétents et formés à cet effet** assureront des permanences ou recevront les usagers sur rendez-vous. Dans l'ensemble des points de contact, les services proposés seront en mesure de répondre à

toutes les demandes des usagers, qu'il s'agisse d'obtenir des informations de toutes natures relatives à l'impôt, à son paiement ou aux démarches à accomplir, de bénéficier d'un accompagnement au numérique, d'être aidé pour déclarer ses revenus, de gérer son prélèvement à la source, de faire une réclamation contentieuse, de signaler un changement de situation, de payer ses impôts ou encore de solliciter une remise gracieuse ou des délais de paiement.

Enfin, un comité de suivi de 7 membres est mis en place, auquel participent 4 conseillers départementaux. Le Département dispose ainsi des moyens de veiller au respect des promesses formulées, sujet sur lequel il a bien l'intention de rester particulièrement vigilant en sa qualité de collectivité en charge de l'accessibilité des services au public.

La signature de la charte constitue donc une nouvelle traduction de la **ferme volonté du Conseil départemental d'œuvrer en faveur du maintien de services publics** de proximité accessibles à tous et de qualité dans l'ensemble des territoires.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
TARN-ET-GARONNE

Investir et construire
l'avenir !



L'ÉDUCATION SE CONSTRUIT PIERRE APRÈS PIERRE

Si l'éducation des enfants est un chantier permanent que se partagent les parents et les services publics, en revanche les chantiers de construction des bâtiments d'éducation sont à la charge exclusive des collectivités. Dans ce domaine, le Département de Tarn-et-Garonne ne ménage ni sa peine ni ses investissements comme en témoignent ces trois chantiers emblématiques.

LE COLLÈGE PREND FORME À VERDUN-SUR-GARONNE

La construction d'un collège n'est pas chose fréquente ; c'est donc un événement que de voir sortir de terre et s'élever celui de Verdun-sur-Garonne. Cet établissement, le 18^{ème} collège tarn-et-garonnais, ouvrira ses portes en septembre 2020 pour accueillir les élèves de la commune et ceux des alentours, et ainsi soulager ceux de Grisolles et de Labastide-Saint-Pierre. Le chantier a débuté avec la pose de la première pierre en avril 2019 et, depuis, la construction se déroule à un rythme soutenu pour parvenir à réaliser les plus de 5 000 m² de surface couverte dans les délais impartis. Il s'agit là du

plus gros chantier de la mandature qui se réalise pour un budget de près de 12 millions d'euros TTC.

COLLÈGE AZAÑA : UN GYMNASSE FLAMBANT NEUF !

Depuis la rentrée de septembre 2019, les collégiens actuels disposent d'un équipement parfaitement adapté à la pratique de l'éducation physique et sportive. Ce gymnase de conception bioclimatique a été construit de façon à minimiser les consommations d'énergie et en respectant les exigences actuelles en matière de développement durable : recherche d'un éclairage naturel maximal, ventilation naturelle, orientation adaptée...

À Verdun-sur-Garonne, le gros œuvre est terminé, le chantier se déroule désormais pour l'essentiel à l'intérieur des bâtiments.



De nouveaux bâtiments et d'autres qui sont réaménagés, le campus montalbanais fait peau neuve.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION SUR LE CAMPUS

Au centre universitaire de Tarn-et-Garonne à Montauban, il ne faut pas parler d'un mais de plusieurs chantiers simultanés qui sont en train de transformer considérablement les lieux. Plusieurs bâtiments sont en construction tandis que d'autres sont en train de subir une cure de jouvence ; l'ampleur des travaux est telle que l'on peut parler d'une restructuration d'ensemble. Le premier chantier est celui qui concerne la construction du bâtiment qui accueillera l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et l'IFAS (Institut de formation d'aides-soignants). À terme, ce bâtiment permettra d'accueillir 320 étudiants sur le campus montalbanais. Ouverture prévue en janvier 2021. Autre chantier, la rénovation d'un bâtiment de l'ancienne école normale et la rénovation du rez-de-chaussée du Pavillon des savoirs, afin d'offrir de nouveaux espaces aux étudiants et de développer la « vie étudiante » à l'intérieur du campus : les étudiants seront d'ailleurs de plus en plus nombreux au cours des prochaines années. En effet, outre l'arrivée de l'IFSI et de l'IFSA, l'ISCID (Institut supérieur couleur image design) verra ses effectifs augmenter, et c'est pour cela un nouveau bâtiment est en construction. Des travaux, qui n'ont pas encore débuté à ce jour, sont également prévus au niveau de la médiathèque et du restaurant universitaire. En 2021, lorsque l'ensemble des chantiers sera achevé, pour un coût estimé à 12 millions d'euros, sans compter le bâtiment de l'IFSI-IFAS financé par la Région et pour lequel le Département a cédé le terrain à titre gracieux, les étudiants montalbanais disposeront d'un campus flambant neuf ou presque, plus spacieux, et de tous les équipements nécessaires pour étudier dans les meilleures conditions.



Les élèves du collège Azaña disposent du gymnase le plus récent et le plus moderne du département.

À l'intérieur, l'équipement permet de pratiquer tous les sports au programme des collèges (et même plus) et un magnifique mur d'escalade est la voie royale pour atteindre des sommets en matière de performance.



CHALEUR, SÉCHERESSE, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

Le changement climatique est devenu au fil des années une préoccupation majeure pour l'ensemble des citoyens. Chacun d'entre nous en subit désormais les conséquences. Cet été, la France a connu deux périodes sévères de canicule qui se sont accompagnées, dans certaines régions, d'une sécheresse très inquiétante. Il est donc absolument nécessaire de trouver des solutions à une situation qui ne peut aller, si rien n'est fait, qu'en se détériorant.

On sait combien la ressource en eau est vitale, notamment pour la pérennité du secteur agricole qui représente une large part de l'activité économique du département. Les arbres, les plantes, les terres, les animaux ont besoin d'eau pour vivre et pour grandir, et les hommes ont besoin de tout cela pour se nourrir. C'est donc assez simple, il faut de l'eau, même en été, surtout en été ! Et, pour avoir de l'eau en été, lorsqu'elle ne tombe plus du ciel, il faut pouvoir en trouver ailleurs. Dans les rivières ? Oui, mais celles-ci se tarissent rapidement si

elle ne sont plus alimentées naturellement. Dans les lacs ? Bien sûr, encore faut-il qu'il y en ait.

C'est bien pour cela qu'il est nécessaire de stocker l'eau lorsqu'il y en a (en automne et en hiver) afin de pouvoir en disposer lorsqu'il n'y en a plus (en été). Barrages et retenues sont aujourd'hui les seuls moyens dont nous disposons pour réalimenter les rivières lorsqu'elles en ont besoin, afin de fournir de l'eau potable pour notre consommation ainsi que l'eau nécessaire à l'irrigation qui permettra de faire pousser les produits que nous

ENGAGÉ ET VOLONTAIRE

On connaît l'intérêt du Président Christian Astruc pour les problématiques liées à l'eau.

Ainsi, concernant la situation du département par rapport à la sécheresse de cet été, le constat est sans appel : « C'est catastrophique pour les éleveurs et ceux qui ne peuvent plus irriguer. On a vraiment besoin de créer de nouvelles retenues. Il faut anticiper. Il faut être très vigilant par rapport au réchauffement climatique ». Une situation qui selon Christian Astruc a ou peut avoir des conséquences sur l'économie du département : « Tout est lié. Une meilleure gestion de la ressource en eau, au travers notamment de cette proposition de réalisation de petites retenues, permettra à la fois d'assurer la pérennité de nos entreprises agricoles et donc l'activité économique

de notre territoire, mais il y aura aussi un impact sur la biodiversité et, par ce biais, sur l'attractivité de notre département ». Des mots qui traduisent une vision cohérente du développement durable en Tarn-et-Garonne : « Nous sommes fortement engagés sur les finalités du développement durable avec des objectifs précis comme la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et celle des ressources, le maintien de la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires. Nous sommes attentifs à la dynamique de développement sur les modes de production et de consommation responsable ».



consommons. En raison du changement climatique, cet équilibre est devenu encore plus fragile et il est indispensable de créer de nouvelles réserves d'eau permettant de subvenir aux nouveaux besoins créés par des sécheresses plus sévères.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE : le développement de petites retenues en dehors des cours d'eau en complément des grands ouvrages

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des exploitations, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne promeuvent une solution innovante : la levée des obstacles administratifs et l'appui financier de l'Agence de l'Eau à la construction par les agriculteurs intéressés de retenues individuelles en dehors de cours d'eau. Celles-ci seraient remplies par pompage exclusivement avant le 15 mai, pour limiter les prélèvements pendant la période sèche.

Une réponse pragmatique et compatible avec la contrainte écologique que Christian Astruc a exposée à Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, lors de sa visite en Tarn-et-Garonne le 26 août dernier.



Le 9 septembre dernier, Frédérique Turella-Bayol représentait le Tarn-et-Garonne à la maison forestière de Sivens.

SIVENS : le Tarn-et-Garonne réclame une retenue d'au moins 1 million de m³ disponibles

Représentant le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne devant l'instance de co-construction du projet de territoire du bassin versant du Tescou réunie en septembre dernier à la maison forestière de Sivens, Frédérique Turella-Bayol a, aux côtés de plusieurs autres acteurs, plaidé avec force pour la réalisation d'une retenue d'au moins 1 million de m³ « disponibles ». La résolution présentée a pu en conséquence être amendée pour prévoir la création d'une réserve allant jusqu'à ce volume, soit au total 200 à 300 mille m³ de plus qu'envisagés à l'origine. Une étude menée par l'Agence de l'eau permettra de déterminer et de localiser plus précisément les besoins en eau à partir notamment des travaux déjà menés par les chambres d'agriculture du Tarn et du Tarn-et-Garonne, ainsi que par des associations parties prenantes.



ENVIRONNEMENT

En août dernier, échange entre la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon et le président du Conseil départemental.

EMMANUELLE WARGON, UNE MINISTRE À L'ÉCOUTE

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire a effectué une visite officielle en Tarn-et-Garonne à la fin du mois d'août. Ce fut l'occasion pour le Président Christian Astruc de s'entretenir avec elle sur les projets soutenus par le Département en matière de développement durable et sur les efforts déployés par la collectivité en termes d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

Ainsi, ils ont échangé sur la réalisation de la halle sportive du collège Manuel Azaña à Montauban, mise à disposition des élèves à la rentrée de septembre 2019, dont la conception bioclimatique permettra d'assurer une consommation énergétique en accord avec les enjeux actuels. La secrétaire d'État a également été sensible à la volonté du Conseil départemental de réaliser un bâtiment exemplaire en ce qui concerne le

futur collège de Verdun-sur-Garonne : un principe de construction à partir de duo-murs, une chaudière à bois, des systèmes de ventilation performants et une implantation largement inspirée par la courbe du soleil. Lors de sa visite, Emmanuelle Wargon a également rencontré les principaux acteurs du projet de territoire du bassin versant du Tescou ; elle les a encouragés à poursuivre leurs efforts dans la recherche d'une solution qui réponde aux attentes de chacun. Et, même si à l'écoute des arguments des différentes parties elle a pu constater que certaines divergences de point de vue restaient importantes, Mme Wargon a pu également sentir la volonté de l'ensemble des acteurs locaux d'aboutir enfin. Elle les a assurés du soutien, notamment financier, de l'État pour la solution qui serait finalement adoptée par l'instance de co-construction du projet de territoire.



EXPOSITION

LES ANNÉES 20, DÉJÀ UN SIÈCLE...

Du 14 novembre 2019 au 16 février 2020, les Archives départementales présentent à l'espace des Augustins une exposition intitulée « Les années 20, promesse d'une vie meilleure ? ». Cette exposition dresse le tableau d'un département au sortir de la Grande Guerre.

Moissac, 11 novembre 1918, 9 h 30. Le bruit court que la guerre est finie. La ville est fébrile.

Quelques heures plus tard, la nouvelle est officielle : une dépêche est affichée sur la porte de la Poste, qui enjoint de faire sonner le tocsin de la paix, de pavoiser et d'illuminer tous les édifices publics : « *Les cloches s'ébranlent à tous les clochers (...) et les passants s'arrêtent, comme extasiés, pour écouter avec ravissement. Tous disent leur joie et se rappellent l'immense douleur qui les étreignit quand, il y a 4 ans, le 1^{er} août, ces mêmes cloches sonnèrent le tocsin de la mobilisation* ». Cet instantané, que nous livre le Moissagais Jules Momméja dans son journal de guerre intitulé « *Durant les jours mauvais* », laisse deviner la liesse qui envahit le département le jour de l'armistice. Mais au même moment une question oppresse notre chroniqueur : que va-t-il advenir maintenant que nous avons la paix ? La France, toute victorieuse qu'elle est, doit se reconstruire. Aider chacun à retrouver sa place dans la société, enrayer une profonde récession démographique aggravée par les pertes humaines de la Grande Guerre, relancer l'économie en tenant compte des dernières évolutions techniques et sociétales, répondre aux aspirations des Français longuement éprouvés. Ces défis, ce sont peu ou prou ceux que le Tarn-et-Garonne doit relever.

Son territoire n'a pas été dévasté, mais il paraît bien vide d'hommes après la guerre. Comment soulager ceux qui ont survécu et par quelle politique susciter un nécessaire regain démographique ? L'agriculture reste le poumon économique du département, mais saura-t-elle se moderniser ? Quel écho trouve au niveau local la question nouvelle de l'émancipation féminine défendue par quelques personnalités montalbanaises ? Enfin, les Tarn-et-Garonnais, tournant peu à peu le dos au

LES ANNÉES 20
PROMESSE
D'UNE VIE MEILLEURE ?

14.11.2019
16.02.2020

espace des
AUGUSTINS
27 rue des Augustins . MONTAUBAN

Une exposition réalisée par
les Archives départementales de Tarn-et-Garonne

Logo of the Archives départementales de Tarn-et-Garonne and the Tarn-et-Garonne Department.

siècle passé, vont-ils connaître une amélioration sensible de leur quotidien, grâce au développement d'un réseau de services, voire à l'épanouissement, si timide soit-il, d'une société de divertissements culturels et sportifs ? Quand le 31 décembre 1918, Jules Momméja met un point final à sa monumentale chronique de la Grande Guerre, le Tarn-et-Garonne qu'il a connu se meurt doucement et commence son entrée dans les temps modernes. Venez à la rencontre des hommes et des femmes de Tarn-et-Garonne qui

ont vécu cette période de transition pleine de promesses !

VISITES GUIDÉES

Public scolaire : sur rendez-vous.

Tout public : les vendredis

15 novembre, 6 et 20 décembre, 10 janvier, à 16h ; les dimanches 17 novembre, 5 et 19 janvier, 2 et 16 février.

Un cycle de trois conférences les 5 et 10 décembre et 24 janvier.

Renseignements :

www.archives82.fr

05 63 03 46 18



ESPACE DES AUGUSTINS

L'ESPACE CULTUREL DE VOTRE DÉPARTEMENT

D'octobre à juin, l'espace des Augustins vous propose une programmation riche, foisonnante, éclectique, à la portée de toutes et de tous : théâtre, danse, musique, spectacles jeune public, cinéma et expositions permettront de découvrir et d'apprécier un vaste champ culturel.

PLACE À LA MUSIQUE, AU THÉÂTRE ET À LA DANSE !

Territoire de découvertes culturelles, l'espace des Augustins est heureux d'accueillir le « Projet Tango Volta », hommage à Astor Piazzolla, le Trio Herman-Salque-Parisien et leur Jazz virtuose et incandescent, « Moonlight Benjamin » et sa musique haïtienne/rock hypnotique... La scène résonnera avec la flamenca Mathilde Anton, le public s'émerveillera devant les images des chefs-d'œuvre du Caravage d'Hector Obalk, s'amusera avec « La première, 20 ans après ! » de Jean-Marie Combelle !

PLACE AU CINÉMA !

Une fois par mois, ce sont les rendez-vous « Cinéma », avec entrée libre : « Jacques Brel, fou de vivre » de Philippe Kohly, « Marianne Faithfull, fleur d'âme » de Sandrine Bonnaire, ciné-concert avec les rois

du burlesque des années 20, « Pina » (pour Pina Bausch) de Wim Wenders, le Flamenco d'« Impulso » d'Emilio Belmonte...

PLACE AUX EXPOSITIONS !

Trois expositions majeures jaloneront la saison : « Les années 20, promesse d'une vie meilleure ? », à la rencontre des femmes et des hommes qui ont vécu cette période de transition pleine de promesses, « L'Abbaye de Beaulieu hors les murs », à la découverte de chefs-d'œuvre de la collection de l'Abbaye de Beaulieu en Rouergue, et enfin le « Festival de la sculpture » de l'espace Bourdelle Sculpture au mois de juin.

Tous ces événements ne sont qu'une partie de la programmation. Pour tout savoir sur l'espace des Augustins, les dates, les réservations... rendez-vous sur : www.espacedesaugustins.fr et sur les réseaux sociaux.



NOUS TROUVER ?

Espace des Augustins
27 rue des Augustins
(quartier Villebourbon)
82000 Montauban
05 63 93 90 86

- [espacedesaugustins](https://www.facebook.com/espacedesaugustins)
- [@espacedesaugus1](https://twitter.com/espacedesaugus1)
- [@espacedesaugustins](https://www.instagram.com/espacedesaugustins)
- [espace des Augustins](https://www.youtube.com/espace%20des%20Augustins)

À BIENTÔT À L'ESPACE DES AUGUSTINS !

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Notre groupe n'a pas souhaité voter la décision modificative présentée le 16 octobre dernier, pour deux raisons :

- un volume d'emprunts surévalué par rapport aux retards pris dans le déroulé des opérations immobilières ;

- un taux de foncier bâti qui aurait dû, cette année et comme nous l'avions proposé par voie d'amendement lors du vote du budget, être ramené de 28,93 % à 28 %. Les 5 M€ de recettes fiscales supplémentaires constatées à la D.M. auraient largement compensé cette baisse et neutralisé l'augmentation des bases d'imposition de + 2,2 % supportée par les contribuables.

Nous avons fait part aussi de nos inquiétudes sur la situation de Tarn-et-Garonne Habitat dont la dégradation des comptes telle qu'elle ressort du rapport financier de 2018 laisse craindre des jours difficiles pour cet organisme départemental d'H.L.M. avec un effondrement de son compte courant (18,4 M€ au 31/12/2017 pour 7,2 M€ au 31/12/2018), de son résultat d'exploitation (1,5 M€ en 2017 pour 0,662 M€ en 2018), de l'explosion des charges d'exploitation (24,4 M€ en 2018 pour 20,4 M€ en 2016).

Enfin, nous n'avons pu que regretter la fin des séjours de Mimizan Plage alors même que le centre de vacances est encore à ce jour propriété du département.

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince,
José Gonzalez, Christiane Le Corre,
Marie-Claude Nègre, Denis Roger,
Michel Weill.

Groupe Socialistes et Apparentés

48 dossiers étaient à l'ordre du jour de la dernière séance plénière du conseil départemental le 16 octobre dernier. Nous en avons voté la quasi-totalité... mais pas la décision modificative du budget puisque nous n'avions pas voté le budget, c'est donc logique. Pas non plus la délibération sur la création de « public labos », regroupement des laboratoires vétérinaires de départements voisins car l'avenir des personnels est « flou ». Nous sommes dans notre rôle quand nous soulevons les problèmes, les situations peu claires ou les dossiers mal ficelés, ce n'est pas de l'obstruction systématique on le voit bien, juste du bon sens. Nous privilégions les décisions justes et notamment celles respectueuses du personnel départemental comme par exemple pour l'application des primes.

En revanche nous nous sommes clairement insurgés contre la motion proposée par le groupe des « mobilisés », motion validant le projet de fermeture de 9 des 12 trésoreries de Tarn-et-Garonne. Le rôle des élus, le rôle du Conseil départemental c'est de préserver les services publics de proximité, c'est d'œuvrer pour un développement harmonieux du territoire, ce n'est pas de proposer des motions pour faire plaisir à tel ou tel ministre qui n'en demande pas tant. Le rôle d'un élu c'est d'être en cohérence avec ce qu'il a dit pendant sa campagne électorale, c'est d'être à l'écoute et d'agir pour le bien de tous dans un souci de justice et d'équité. C'est la ligne que nous suivons.

Catherine Bourdoncle-Larnaudie,
Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan,
Dominique Sardeing-Rodriguez.

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Le 18^{ème} collège public du Tarn-et-Garonne, actuellement en construction sur le territoire de la commune de Verdun-sur-Garonne, ouvrira ses portes à la rentrée 2020. D'une capacité de 600 élèves, extensible à 800, répondant aux normes de haute qualité environnementale les plus avancées, le bâtiment a pour objet de continuer d'accueillir dans les meilleures conditions les collégiens du Sud du département, dont le nombre ne cesse de croître. D'un montant de 12 millions d'euros, cet investissement est le plus important assumé sur le mandat actuel. Pour autant, ce projet d'ampleur ne doit pas occulter l'effort conséquent consacré au domaine éducatif sur l'ensemble du territoire départemental. Ce sont ces moyens qui ont permis, par exemple, la livraison du gymnase du collège Azaña à Montauban en septembre 2019, la revalorisation cette année de 20 % des subventions aux séjours en classe de découverte pour toutes les familles, l'équipement de l'ensemble des collèges publics comme privés en tablettes numériques ou encore le déploiement en cours du wi-fi dans les établissements.

Michelet l'a écrit dans Le Peuple en 1846, *Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation.* La majorité départementale Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne partage cette conviction et la traduit en actes depuis 2015.

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq,
Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers,
Véronique Cabos, Véronique Colombié,
Francine Debais, Gérard Hébrard,
Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise,
Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège,
Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol,
Léopold Viguié.

Le Conseil départemental
vous souhaite de

joyeuses
fêtes

